

savoir la raison des choses, et pourquoi on la traite comme ceci et non comme cela, etc. Quelle collectionneuse de remèdes ! Quelle joie quand elle en a réuni un bon nombre ! Quelle triomphe quand elle peut mettre les médecins en contradiction avec eux-mêmes ou entre eux ! Quelles récriminations ! « Ah ! que j'en veux aux médecins ! quelle forfanterie que leur art ! » Comme elle les appelle lamentement « les premiers ignorants de l'endroit ! »

Pour bien savoir avec quel dédain elle parle en général des célébrités médicales de son temps, avec quelle indulgence, au contraire, et quelle admiration elle traite les inventeurs de remèdes, les marchands d'orviétan, les guérisseurs, les rebouteurs, il faut lire une étude d'un médecin de nos jours, mort il y a quelques années, et qui porte pour titre : *Les consultations de madame de Sévigné*. Ménière, qui a laissé un nom dans la science pratique, était aussi un esprit très-cultivé, très-érudit, et il occupe une place très-distinguée dans la littérature médicale de temps-ci. Il a recueilli avec soin tout ce qui, dans les lettres de la célèbre marquise, a trait à la médecine, à un titre quelconque.

L'auteur n'a rien oublié, depuis les idées de la bonne dame sur la saignée, l'antimoine et le quinquina, jusqu'au fameux bouillon de vipère. « Elle (madame de Sévigné) prend des bouillons de vipère qui lui redonnent une âme et des forces à vue d'œil. Elle écrit que ce bouillon serait admirable : on coupe la tête et la queue de cette vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue, une heure, deux heures, on la voit toujours remuer, etc. » Et les eaux minérales : Elle se rend aux eaux de Vichy et elle débute par douze verres de ce liquide bouillant et d'un goût de salpêtre fort désagréable ; elle se soumet à la douche, et il faut lire la description pittoresque qu'elle en a fait et ses théories sur les effets de ces eaux.

Avec quelle ardeur elle vante les *capivins* du *Louvre* protégés par son ami le duc de Chalosse, ses *chers pères Esculapes*, comme elle les appelle !

Et les recettes merveilleuses de madame de Charost, et les remèdes et les emplâtres de madame Fouquet, et les prophéties du chevalier Talbot... Je m'arrête et je renvoie le lecteur au livre de Ménière.

Doit-on faire un reproche à madame de Sévigné de ces erreurs en médecine ? Non, à coup sûr, c'est la faute de son temps. Mais ce qui est impardonnable, c'est cette crédulité inouïe à l'endroit de tous les remèdes ridicules, de toutes les drogues vantées par le premier venu. Et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'elle reconnaît ses erreurs, qu'elle s'en accuse et qu'elle y retombe aussitôt. Malgré mon admiration pour madame de Sévigné, je ne puis m'empêcher de voir là une faiblesse d'esprit profonde.

Il est d'observation, d'ailleurs, que ce sont en général les personnes les plus distinguées par leur éducation qui donnent le plus facilement dans ce travers. Il serait si simple, cependant, de s'abstenir, de se déclarer incompetent pour les choses qu'on n'a point étudiées, qu'on ne peut pas savoir.

Quand pourra-t-on faire comprendre aux gens du monde que la médecine n'est pas une affaire de recettes que le premier venu peut posséder comme eux ; que rien ne peut remplacer certaines études préliminaires, et que la science de l'anatomie et de la physiologie par exemple, est indispensable, la plupart du temps, pour former la plus simple prescription ; et qu'enfin ce n'est qu'à près des études longues et rebutantes que le médecin peut aborder la pratique du plus difficile, du plus redoutable de tous les arts ?

Cette monomanie médicale me gêne un peu la gracieuse figure de madame de Sévigné, et, en vérité, je la trouve parfois aussi ridicule que les médecins que fustigeait impitoyablement notre immortel moqueur.

Mais, l'avouerai-je, je n'ai pas le courage de lui garder longtemps rancune pour cet exercice illégal de la médecine, et je suis désarmé quand je pleure avec elle la mort de M. de Turenne ; quand j'assiste, dans des pages éloquentes et émues, au procès de son ami Fouquet ; quand je tremble pour la santé de madame de Grignan, et que je sens les battements de ce cœur maternel

— Moi seul, non pas.

Le comte se retourna à demi.

— Ma chère comtesse, et vous aussi, vicomte, n'êtes-vous pas disposés à déplorer votre erreur ?

— Je l'affirme, et de toute mon âme ! dit Antonin en faisant quelques pas vers son père avec une franchise empressée.

Les dispositions violentes des deux adversaires avaient subi depuis la veille de profondes modifications, à la suite de ces divers incidents.

Ils éclairent un regard apaisé. — Et vous, comtesse ? insista le comte, qui tenait à mener à bien son œuvre de réparation.

La comtesse était restée pendant cette scène, debout sur le seuil de sa chambre, luttant avec son intraitable orgueil.

Sa conscience l'emporta cependant.

— Monsieur, dit-elle avec une raideur indisciplinée, en s'approchant à son tour, je reconnais m'être trompée et m'en rapporter absolument aux explications que M. le comte de Cur-

si tendre, si ingénieux et si dévoué. J'éprouvais cela-hier en relisant, pour la centième fois peut-être, quelques-unes de ces lettres charmantes où brille l'esprit français dans tout son éclat, et qui font de ce grand écrivain le plus décourageant des modèles.

D' E. DECAISNE.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Revue hebdomadaire de la Bourse.

Le 3 0/0, qui avait progressé de 103 1/2, prix auquel il restait il y a huit jours, à 103 80, a reculé successivement jusqu'à 103 10 pour rester à 103 12 1/2. Ce mouvement rétrograde peut être considéré comme peu important si l'on tient compte surtout des avances considérables acquises depuis quelque temps. Les achats effectués pour compte des recettes générales se sont élevés à la somme de 158,300 fr. de rente.

Le 3 0/0 sur lequel un coupon de 0 75 a été détaché mardi dernier finit la semaine à 64 45 après avoir fait 65 40 au plus haut. Les opérations des résorbiens-payeurs généraux se soldent par un achat de 20,800 fr. de rente.

La perspective de la prochaine conversion de l'Emprunt Morgan a été sans influence sur les cours de ce fonds, qui s'est constamment maintenu entre 520 et 525.

Les diverses obligations de la Ville ont été l'objet d'une recherche constante. Les titres de 1869 sont solidement tenus à 325 ; celles de 1871 restent à 295 après 300 et 290 ; enfin, celles de 1875 conservent le cours de 433.

La Banque de France ne s'est pas écartée des prix de 3,890 à 3,900 ; la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui avait été portée à 1,250, est revenue à 1,200 après avoir atteint 1,300. La cotation de bénéfices provoquée par les moins bonnes tendances générales du marché. Il en est de même du Comptoir d'Escompte que nous retrouvons à 590 après 600 ; du Crédit Foncier de France qui a fait successivement 950 et 940 ; de la Société de dépôts et de comptes-courants, qui est restée à 612 50 après 615 et 610 ; de la Société Générale qui n'a pas dépassé les limites de 560 et de 580.

Les actions du Crédit Mobilier Français ont subi des fluctuations considérables, dues à l'ignorance dans laquelle on se trouvait du jugement rendu hier par le tribunal de commerce de la Seine après avoir atteint 330 au plus haut, elles ont été précipitées à 449 pour reprendre ensuite à 465. Les actions estampillées, c'est-à-dire, celles qui avaient usé de leur droit de préférence pour le souscrire aux actions de priorité, avaient été admises à la cote officielle par une décision de la chambre judiciaire en date du 16 mars ; elles avaient touché les prix extrêmes de 490 et de 436 pour rester à 452 50. La décision du tribunal de commerce va compléter la régularisation des opérations engagées sur cette valeur.

Le conseil d'administration avait d'abord résolu de faire appel au jugement intervenu. Mais on nous apporte à l'instant une annonce de convocation des actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour le 14 avril prochain, ce qui semblerait indiquer que le conseil a modifié sa première résolution.

Les actions du Crédit Lyonnais, poursuivant leur mouvement rétrograde, sont tombées de 825 à 790 pour terminer à 800. On sait que quelques actionnaires avaient introduit une instance en référé pour s'opposer à l'ouverture de la souscription aux nouvelles actions et qu'ils ont été déboutés de leur référé en vertu d'un jugement dont nous avons publié le texte. On ne met pas en doute que l'assemblée générale ratifiera les projets qui lui seront proposés.

Les actions de la Société Financière de Paris se sont élevées de 510 à 520 et finissent à 518 1/2. Les communications satisfaisantes faites à la dernière assemblée générale des actionnaires justifient pleinement l'amélioration dont ces titres ont eu le bénéfice.

La Banque Franco-Hollandaise est tombée de 850 à 816 ; le report en liquidation a varié de 3 à 14 fr. ; la Banque Franco-Egyptienne qui avait progressé jusqu'à 635 a été ramenée à 625 ; on s'attend pour cette valeur à un vil mouvement de reprises la Banque Française-Italienne qui avait progressé de 595 à 637 50, a fléchi à 607 50. Cette Société prépare une émission de 6,000 actions et de 75,000 obligations des Marchés couverts aux chevaux et aux fourrages de la rive droite. On sait que le conseil municipal a voté cette concession pour trente ans.

Les actions anciennes de la Banque Ottomane se sont échangées entre 720 au plus haut et 690 au plus bas ; les Nouvelles ont fait 642 50 et 617 50 pour clôturer à 622 30. Les nouveaux arrangements conclus avec le gouvernement turc permettent d'espérer la continuation prochaine du mouvement de hausse momentanément interrompu.

Le Crédit Foncier d'Autriche a reculé de 612 50 à 585, malgré la nouvelle d'une affaire considérable qu'il venait de conclure, affaire consistant en un prêt sur domaines.

Les Entrepôts et Magasins généraux de Paris ont été demandés à 410 ; la hausse s'accroît sans doute davantage après l'assemblée générale des actionnaires, qui doit avoir lieu mercredi prochain.

Les actions de la Compagnie Parisienne du Gaz sont un peu plus faibles à 930 ; on croit savoir que le dividende pour l'exercice 1874 qui sera proposé à l'assemblée d'après demain sera de 33 fr. par action, sur lesquels un acompte de 12 50 a déjà été distribué.

La Compagnie Transatlantique se maintient à 395 après 425 et 385 ; la Compagnie Immobilière a fait 90 et 75 et termine à 80 ; on parle toujours de combinaisons qui seraient à l'étude pour arriver à la reconstitution de la Société.

La rareté des titres et les recettes toujours croissantes du transit avaient provoqué une

M. Aubépin salua cette femme hautaine qui consentait à s'humilier, et se dirigea vers la chambre de Berthe, où d'autres préoccupations l'attiraient.

Un homme l'arrêta. C'était un soldat qui montait l'escalier, portant la petite Marie endormie dans ses bras.

C'était à lui que le malheureux père avait jeté son enfant pour s'élançer à la poursuite des chevaux emportés.

Et ce n'était pas sans quelque peine que le brave garçon avait retrouvé la demeure de la petite abandonnée.

Le docteur Lémincé sortait de chez Berthe en ce moment. A la clarté des flambeaux, on put voir son bon visage décomposé, et la plaçant dans ceux du capitaine :

— Prenez-là... dit-il avec une émotion profonde... gardez-la, remplacez-lui sa mère !

— Berthe ! interrogea le capitaine... Elle est morte, répondit le docteur.

PIN.

hausse considérable sur les valeurs de Bourse, l'action avait atteint le prix de 600 et la délégation celui de 767,80. Beaucoup d'acheteurs ont estimé prudent de réaliser les gros bénéfices que cette progression leur laissait acquis et leurs efforts précipités ont eu pour conséquence de ramener ces cours respectivement à 730 et à 632 50.

Le 3 0/0 Italien a eu une allure exceptionnellement satisfaisante. Nous le laissons à 72 40 après 72 05 au plus haut et 72 10 au plus bas. Les acheteurs se montrent confiants dans la politique financière de l'Italie et si l'on en juge par les dispositions qu'ils manifestent, la hausse est loin d'avoir dit son dernier mot.

Nous n'avons rien d'important à signaler sur le marché des actions des chemins de fer français ; les chemins Autrichiens et les Lombards ont montré plus de lourdeur. Par contre les chemins Espagnols, et notamment le Nord de l'Espagne, ont fait preuve d'une remarquable fermeté. Le traité qui fait passer dans les mains de cette compagnie l'exploitation des lignes de la compagnie de Pampelune-Barcelone-Saragosse a été définitivement signé ; un autre arrangement est, croyons-nous, à la veille d'intervenir entre le chemin de fer du Nord de l'Espagne et la Compagnie de Madrid-Saragosse-Alicante.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le recours de certains électeurs de Lille et de Roubaix contre la délibération du Conseil général contenant division de ces villes en sections a été discuté à l'audience tenue le 10 mars par le Conseil d'Etat. Il a été soutenu, au nom de MM. Testelin, Deragnoncourt et autres électeurs de ces deux villes, par M^r H. Duboy, et combattu par le commissaire du gouvernement. L'impression que ce débat — qui a été écouté avec la plus grande attention — a paru produire sur le Conseil ne permet pas de préjuger la solution, qui a été renvoyée à huitaine. Nous ferons connaître l'arrêt qui interviendra dès qu'il sera rendu.

Nous apprenons avec plaisir que deux adjoints de M. Faidherbe, M. Lésur et M. Lach, viennent de passer avec succès leurs examens, l'un pour l'obtention du brevet supérieur, l'autre pour celle du certificat pour l'enseignement de la langue allemande.

L'hiver, déjà si long, a bien de la peine à nous quitter. Le printemps a commencé hier et la neige n'a pas cessé de tomber pendant la nuit de samedi à dimanche et une partie de la journée d'hier et d'aujourd'hui.

Le Comice agricole se réunira mercredi 24 mars, à onze heures du matin.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Rapports et scrutins sur les candidatures suivantes :

MM.
Meurisse, Léon, cultivateur à Thumesnil.
Mallet-Becquet, cultivateur à Fives-Lille.
Béghin-Dilly, cult. et fab. de sucre à la Bassée.
Leroy-Béghin, fabricant de sucre à La Bassée.
Lepeuple-Lecouffe, cultivateur à Bergée.
Lecr.-Lebrun, cultivateur à Bondues.
Dubucquoy-Bouchery, cultivateur à Wambrechies.

3. Nomination de la Commission de visites des cultures de primeurs.

4. Communication sur un insecte qui détruit les pommes de terre aux Etats-Unis, par M. de Norguet.

5. Notes sur les avoines de semences, par M. Tripiet-Durieux.

6. Compte-rendu des concours d'animaux de Bergues et d'Arras, par MM. Poll et de Deleporte-Bayart.

7. Lectures et propositions diverses.

On écrit de Châteauvieux :

L'ordre des rédemptoristes et en particulier le couvent de Châteauvieux, viennent de faire une perte bien inattendue et qui a été vivement sentie non-seulement dans le couvent, mais encore dans toutes les familles catholiques.

Le R. P. Lorthois, né à Tourcoing, le 29 février 1832, gouvernait comme recteur la maison de Châteauvieux, depuis bientôt six ans, avec un zèle et un dévouement à toute épreuve ; quand il s'agissait du salut des âmes, rien ne lui coûtait.

On l'a vu souvent, très fatigué des travaux d'une mission ou d'une retraite, recommencer une autre, ou passer des journées entières au confessionnal et ne s'arrêter qu'à l'impossibilité absolue de continuer. Huit ou dix jours avant sa mort, il était déjà malade, il nourrissait le projet de partir, dans les premiers jours de mars, pour une nouvelle mission, et continuait de passer de longues heures au saint tribunal, comme si santé eût été en parfait état. Mais Dieu l'a trouvé mûr pour le ciel.

Le dimanche matin, 28 février, quoique son mal se fût considérablement aggravé, il a encore dit sa messe et confessé plusieurs personnes. Mais, dans la journée, il a fallu se coucher. Les médecins, sans bien distinguer les caractères de sa maladie, n'y voyaient aucun danger. Les jours de lundi et de mardi, 1^{er} et 2^m mars, se sont passés, avec des alternatives de moins mal et de plus mal.

La nuit du mardi au mercredi n'avait pas été mauvaise ; on le croyait mieux, mais une crise survenue dans la matinée a donné des inquiétudes ; les médecins, appelés en toute hâte, ont déclaré qu'il n'y avait aucun danger, du moins à présent. Malgré cette déclaration, le malade, qui sans doute sentait que Dieu l'appelait à lui, a demandé les derniers sacrements en termes tellement affirmatifs

de l'assurance qu'il était de sa mort prochaine, qu'il a bien fallu se rendre à ce pieux et légitime désir.

Cependant la journée paraissait assez bonne ; le malade a même pu se lever, et commencer une lettre, en écrivant une page d'une manière aussi nette, aussi lucide qu'il aurait pu le faire en parfaite santé. Il s'est senti fatigué, il s'est remis au lit, et à six heures du soir, tout était fini ; il avait rendu sa belle âme à Dieu.

La nouvelle de sa mort a été comme un coup de foudre pour les catholiques de Châteauvieux, qui tous avaient appris à aimer et à vénérer le R. P. Lorthois, et dont la plupart n'avaient pas su qu'il était malade, puisque le dimanche précédent on l'avait vu comme à l'ordinaire à l'autel et au confessionnal.

A ses funérailles, célébrées le surlendemain, vendredi, à dix heures du matin, l'église du couvent, quoique assez vaste, était insuffisante pour recevoir la foule qui s'y pressait, et qui, contrairement à l'usage et malgré le mauvais état des chemins, a voulu accompagner jusqu'au cimetière la dépouille mortelle de celui qu'elle avait appris à aimer et à vénérer.

Toutes les classes de la société y étaient représentées, depuis les premières familles de la ville, jusqu'aux plus humbles familles d'ouvriers et d'artisans.

Un nouveau témoignage de ces regrets universels s'est manifesté mercredi, 10 mars, à un service solennel que les RR. PP. ont célébré pour le repos de son âme et auquel ont encore assisté un grand nombre de personnes de toutes les classes.

Beaucoup de ces personnes se sentaient disposées à l'invoquer comme un saint, plutôt que de prier pour lui. C'est ainsi que les populations, quand elles sont laissées à leurs propres impressions, se font un devoir d'honorer la mémoire de ceux qui, à l'exemple du divin Maître, sont passés au milieu d'elles en faisant le bien. *Transiit benefaciendo.*

Nous avons avant-hier mis nos concitoyens en garde contre les fausses pièces de 2 fr. qui circulent en ville. Ce matin, le bureau des billets à la Gare en a reçu une présentée par une dame de Wattrelos qui allait prendre le train de 8 h. 12. Ces pièces sont imitées dans la perfection, le son seul peut les faire reconnaître ; la police saura bientôt découvrir la source de cette émission de contrebande, qui indique des mains exercées.

ALIÉNATION MENTALE. — SUICIDES : Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, la femme C., âgée de cinquante-cinq ans, ouvrière en casquettes, qui, depuis quelques jours, donnait des signes de dérangement d'esprit, s'est précipitée par la fenêtre de son logement, situé au sixième étage, 41, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris, et s'est fracturé le crâne en tombant sur le trottoir.

La mort a été instantanée.

Ce même jour, vers six heures du soir, M. Henri Mœnens, employé à la préfecture de police, remarqua un individu enjambant le parapet du pont au Change. Il courut aussitôt pour essayer de le retenir ; mais, au moment où il arriva, cet individu se précipitait dans la Seine.

A l'appel de M. Mœnens, des marinières commencèrent immédiatement des recherches ; mais elles restèrent infructueuses, et le corps du suicidé, entraîné par le courant, n'a pu être retrouvé.

D'après les renseignements recueillis, ce serait un jeune homme de vingt ans, nommé Victor Gamon, garçon chez le sieur Guidoux, marchand de vin, 8, rue Jean-Lantier. Dans la journée il était entré pour se faire servir de l'eau-de-vie, chez le sieur Perot, marchand de vin, 3, boulevard du Palais ; mais celui-ci, remarquant son exaltation, avait refusé de lui en donner.

Le jeune homme avait alors écrit sur une table de l'établissement une longue lettre, et l'y avait laissée cachetée. Elle a été remise à M. Bérlillon, commissaire de police du quartier, qui a procédé aux constatations.

L'HIVER EN DANEMARK. — Le correspondant de la *Pall Mall Gazette*, à Copenhague, vient d'adresser à son journal de curieux détails sur le rigoureux hiver qui règne encore en Danemark :

« Depuis quatre jours, écrit-il, nous n'avons d'autre communication avec le reste du monde que la voie du télégraphe, et nous vivons emprisonnés par une muraille de glace que les steamers ne peuvent briser, malgré leur construction particulière. Un de ces steamers, parti pour un voyage au pôle arctique, est réduit à la plus complète immobilité au milieu du Grand Bell. Les infortunés matelots s'entassent dans les petites auberges de la côte, dans un état de détresse qui s'augmente avec leur nombre toujours croissant.

« Un des résultats de cette interruption de relations avec le continent est la privation absolue pour nos journaux de nouvelles étrangères. Ils remplissent leurs colonnes avec des articles que personne ne prend la peine de lire, et donnent au feuilleton, qui autrefois occupait une modeste place au bas de leur feuille, un développement chaque jour plus envahissant. La détresse de la classe pauvre dépasse toute expression. De mémoire d'homme, on n'a vu un hiver comme celui-ci.

« On attend que le Sund soit assez complètement couvert par la neige pour permettre de communiquer avec la Suède, — fait qui ne s'était pas produit depuis deux cents ans ! »

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille GERMAIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur CONSTANT-AMABLE GERMAIN, décédé à Roubaix, le 22 mars 1875, à l'âge de 68 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 24 mars 1875, à 9 heures, en l'église Notre-Dame.

— Les Vigiles seront chantées le mardi 23, à 6 heures, en l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redouté, 11.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le Mardi 23 mars 1875, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Dame ADELAÏDE-LOUISE-JULIE-OMÉRIENNE COUSTENOBLE, épouse de Monsieur VICTOR DELRUE, décédée à Roubaix, le 16 mars 1875, dans sa 61^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cours de Physique

Mardi 24 mars à 8 heures du soir. Applications de la force motrice de la vapeur à l'industrie manufacturière : étude élémentaire du peignage, de la filature et du tissage. Des derniers moteurs proposés.

Réserve de l'armée active

AVIS

Le Maire de la Ville de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur, informe ses concitoyens que les tableaux des hommes appelés à faire partie de la réserve de l'armée active des classes 1867-68-69-70-71-72 et 73, sont déposés à l'Hôtel de la Gendarmerie, et qu'en conséquence il invite les intéressés à s'y rendre le plus tôt possible, afin de prendre connaissance du corps pour lequel ils sont désignés, et de la ville où ils devront rejoindre en cas de mobilisation.

Mairie de Roubaix, 18 Mars 1875. C. DESCAT.

Faits Divers

— La cour d'assises d'Eure-et-Loire vient de condamner à la peine de mort la femme Bigot, née Filion, convaincue

d'avoir brûlé avec préméditation ses deux petites filles âgées l'une de trois ans et l'autre de cinq mois, en mettant le feu dans une chambre où elles étaient couchées. L'exécution aura lieu sur une des places publiques de Chartres.

— Mercredi, un assassinat a été commis, dit le *Sémaphore*, sur la personne d'un jardinier de la traversée de Saint-Joseph-du-Désert (quartier Saint-Pierre) Ce malheureux, le nommé Verville, âgé de 63 ans, a été trouvé par sa femme, à son retour du marché, étendu sur le sol, ne donnant plus aucun signe de vie. Ses jambes avaient été attachées au moyen d'un mouchoir de poche ; un ballon était placé sur sa bouche et il avait autour du cou un foulard vigoureusement serré, ce qui avait déterminé l'asphyxie par strangulation. En effet, Mme Verville a trouvé tout son mobilier dans le plus grand désordre et a constaté la disparition d'une somme de 150 fr., de deux montres avec leurs chaînes, dont l'une en argent, l'autre en or.

— Le soldat Waquier, condamné à mort par le conseil de guerre de Bordeaux, s'est pourvu en révision. Si le procès criminel ne contient aucun vice de forme, il ne restera plus au coupable qu'à adresser un recours en grâce au maréchal de Mac-Mahon.

— La police française vient d'être avertie de l'arrivée à Paris d'un célèbre pick-pocket américain.

Ce pick-pocket est presque un artiste. Rien n'égalé sa dextérité. En voici du reste un exemple :

En 1855, après la guerre de sécession, il se trouvait à Washington, au moment où le général président Johnston et le général Grant passaient la revue des troupes triomphantes.

Eh bien ! notre pick-pocket réussit à se glisser sur l'estrade présidentielle et à enlever au président des Etats-Unis et à M. Seward, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, leur portefeuille.

Les pick-pockets des deux mondes racontent cet exploit avec admiration.

Le voleur en question est du reste un homme de relations fort agréables ; parfait gentleman, très instruit, parlant plusieurs langues, il a l'air d'un grand seigneur.

Il a déjà pris plusieurs noms, mais surtout celui de James Dickenson.

Jusqu'à présent il a toujours su échapper à la police anglaise et américaine.

Espérons que la police française sera plus heureuse, mais nous vous donnons le conseil « de prendre garde à vos poches ! »

— C'est avant-hier qu'on a commencé à déblayer l'emplacement de l'ancien Opéra. Pendant que les ouvriers étaient tous à cette besogne, ils virent arriver un vieux monsieur, d'un extérieur respectable et distingué, qui, franchissant la barrière malgré la consigne, pénétra parmi les débris de débris sortis, et là, comme s'il se fut orienté, regardait tantôt autour de lui, tantôt sur un plan qu'il portait à la main. Un inspecteur s'approcha et lui demanda poliment ce qu'il voulait ; et ce fut d'une voix entrecoupée de sanglots que le vieillard lui répondit :

« Ah ! Monsieur, Marins sur les ruines de Carthage ne pleurent-ils que pour lui ; laissez-moi m'asseoir sur les ruines du temple de Tersichore et verser des larmes sur les mythes exilés ! Depuis quarante ans, je les ai toutes connues, toutes aimées... » Il aurait continué longtemps ses lamentations, si son interlocuteur ne l'eût poliment fait reconduire chez lui par un sergent de ville.

Ce pauvre homme demeura presque en face de l'Opéra ; il a été témoin de l'incendie ; ce spectacle l'a très frappé, et, depuis il donne souvent des marques de troubles intellectuels.

— On travaille activement à la restauration du château de Vitry, qui, comme on le sait, doit être converti en musée et abandonné prochainement par l'autorité militaire.

Le château de Vitry est, en effet, une curiosité historique du plus haut intérêt. Les maçons et les charpentiers sont à l'œuvre. On peut donc espérer voir prochainement terminer la restauration de ce monument qui attire à Vitry un si grand nombre de touristes.

— Un des grands résultats de l'exploration que les savants russes viennent de faire au delta de l'Amadou, c'est la fixation définitive de l'altitude de la mer d'Azal.

Cette mer, ce lac si l'on veut, est plus élevée au-dessus des océans qu'on ne l'admettait jusqu'à ce jour. Un nivellement fait sous la direction du colonel Thilo, au mois d'octobre, entre l'Azal et la Caspienne, a donné, par l'altitude de la première de ces deux nappes, 250 pieds ou 81 mètres au-dessus de la Caspienne, et, par conséquent, 165 pieds ou 53 à 54 mètres au-dessus du niveau des mers. Jusqu'à ce jour on ne lui en accordait que 38 (Berg, 1826), ou 43 (Struve, 1858).

— Une mystérieuse affaire a ému la population de la tranquille petite ville anglaise de Warrington. Un soldat en congé nommé Gibson entra, dans l'après-midi du 9 mars, dans une boulangerie sise rue d'Ecosse, et demanda au patron de la boutique, M. Peterknowles, la permission de se chauffer. Sa requête reçut une réponse favorable et Gibson s'établit devant le poêle. Quant au patron, il eut besoin de s'absenter pendant quelques minutes pour appeler ses garçons. A son retour, plus de Gibson. Une veste et un gilet gisaient sur la table. La mystérieuse disparition mit toute la maison en émoi ; la police fut requise et un constable fouilla tous les coins et re-

trouva dans la maison sans obtenir de ré-

ultats.

— Une mystérieuse affaire a ému la population de la tranquille petite ville anglaise de Warrington. Un soldat en congé nommé Gibson entra, dans l'après-midi du 9 mars, dans une boulangerie sise rue d'Ecosse, et demanda au patron de la boutique, M. Peterknowles, la permission de se chauffer. Sa requête reçut une réponse favorable et Gibson s'établit devant le poêle. Quant au patron, il eut besoin de s'absenter pendant quelques minutes pour appeler ses garçons. A son retour, plus de Gibson. Une veste et un gilet gisaient sur la table. La mystérieuse disparition mit toute la maison en émoi ; la police fut requise et un constable fouilla tous les coins et re-

trouva dans la maison sans obtenir de ré-

ultats.

— Une mystérieuse affaire a ému la population de la tranquille petite ville anglaise de Warrington. Un soldat en congé nommé Gibson entra, dans l'après-midi du 9 mars, dans une boulangerie sise rue d'Ecosse, et demanda au patron de la boutique, M. Peterknowles, la permission de se chauffer. Sa requête reçut une réponse favorable et Gibson s'établit devant le poêle. Quant au patron, il eut besoin de s'absenter pendant quelques minutes pour appeler ses garçons. A son retour, plus de Gibson. Une veste et un gilet gisaient sur la table. La mystérieuse disparition mit toute la maison en émoi ; la police fut requise et un constable fouilla tous les coins et re-

trouva dans la maison sans obtenir de ré-

ultats.

— Une mystérieuse affaire a ému la population de la tranquille petite ville anglaise de Warrington. Un soldat en congé nommé Gibson entra, dans l'après-midi du 9 mars, dans une boulangerie sise rue d'Ecosse, et demanda au patron de la boutique, M. Peterknowles, la permission de se chauffer. Sa requête reçut une réponse favorable et Gibson s'établit devant le poêle. Quant au patron, il eut besoin de s'absenter pendant quelques minutes pour appeler ses garçons. A son retour, plus de Gibson. Une veste et un gilet gisaient sur la table. La mystérieuse disparition mit toute la maison en émoi ; la police fut requise et un constable fouilla tous les coins et re-

trouva dans la maison sans obtenir de ré-